

Statistique consolidée des finances publiques

22.1

Les données se rapportant à chaque palier d'administration publique constituent la base de la consolidation intergouvernementale, qui figure au tableau 22.1, pour les années 1971-72 et 1975-77. Le processus de consolidation réunit les différents paliers afin de présenter la structure financière du secteur public comme une entité économique. Par conséquent, les nombreuses opérations financières entre les paliers au titre des recettes ou des dépenses ont été exclues afin d'obtenir une mesure significative des répercussions globales de toutes les opérations du secteur public sur le reste de l'économie en ce qui concerne les services fournis et les impôts perçus.

Finances fédérales

22.2

Comptes généraux

22.2.1

Les tableaux 22.2 à 22.5 et 22.20 donnent la statistique financière de l'administration fédérale établie conformément aux concepts publiés dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques* (68-506 au catalogue de Statistique Canada). La statistique financière présentée aux tableaux 22.7, 22.8 et 22.11 est tirée des *Comptes publics du Canada*.

Les tableaux 22.2 et 22.3 donnent le détail des recettes et dépenses générales brutes pour les années terminées le 31 mars, de 1976 à 1978. Les recettes sont passées de \$34,703 millions à \$39,054 millions, et les dépenses de \$36,845 millions à \$45,955 millions.

Les transferts de l'administration fédérale aux administrations provinciales, territoriales et locales pour l'année terminée le 31 mars 1977 et 1978 sont indiqués au tableau 22.20. On peut trouver les chiffres correspondants pour les deux années précédentes dans l'*Annuaire du Canada 1978-79*, aux pages 907-908.

Le tableau 22.4 donne le bilan financier de l'administration fédérale au 31 mars, de 1976 à 1978. Le tableau 22.5 analyse la dette obligataire brute selon le taux d'intérêt moyen, l'échéance moyenne et le lieu du remboursement au 31 mars, de 1976 à 1978.

Outre le montant brut de la dette obligataire directe, le gouvernement fédéral a assumé certains éléments de passif éventuel. Les principales catégories de cette dette indirecte ou éventuelle sont la garantie des prêts assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, ainsi que les obligations garanties et débetures des Chemins de fer Nationaux du Canada. Le reste comprend surtout les garanties des prêts accordés par les banques à charte à la Commission canadienne du blé, aux cultivateurs et aux étudiants d'université, et les garanties au titre de la Loi sur l'expansion des exportations. Le tableau 22.6 donne le détail du passif éventuel du gouvernement au 31 mars 1977-78.

Le tableau 22.7 résume l'état de la dette publique (intérêt et montant à rembourser) pour la période 1973-78. On trouvera dans les *Comptes publics du Canada* des renseignements détaillés sur la dette non échue et sur les bons du Trésor en circulation, ainsi que sur les nouvelles émissions de titres du gouvernement fédéral. Ces renseignements sont résumés en fonction de la classification type dans la publication de Statistique Canada intitulée *Les finances publiques fédérales* (68-211 au catalogue).

Impôts des particuliers et des corporations

22.2.2

La statistique des perceptions au titre de l'impôt sur le revenu est recueillie au moment où s'effectuent les paiements; elle est donc à jour. Plus de 74% des citoyens imposables sont des salariés, et presque tout l'impôt qu'ils ont à payer est retenu à la source par l'employeur. Tous les autres doivent acquitter la majeure partie de leur impôt durant l'année d'imposition. En conséquence, l'impôt est presque totalement perçu au cours de